



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation 22.07.2008 L'an deux mille huit et le vingt huit juillet à dix huit heures, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jacques LASSERRE, Maire.

Date d'affichage **Présents** : Mrs LASSERRE, DELPOUX, Mmes HOUDET, COMBES, Mr CRESPO, Mme SABY, Mrs MARTY, RAYNAL, Mmes BORIE, BONNÉ, GALINIER, CHAILLET, Mrs BALOUP, BUONGIORNO, GALINIE, DELBES, Mmes ESPIE, THUEL, Mr LE ROCH.

Absents: Mme BERTRAND, Mrs BOUDES, Mlle CARLES, Mr DE GUALY, Mme DESFARGES-CARRERE, Mrs RASKOPF (*excusé*), KOWALCZYK, Mr BENEZECH, Melle PORTAL, Mme RAHOU.

N° 08/139

Secrétaire : Mr CRESPO.

Objet de la délibération

Rapporteur : Monsieur le Maire

**CREATION D'UN
POSTE DE
TECHNICIEN
SUPERIEUR
TERRITORIAL**

La commune de Saint-Juéry a déclaré au Centre de Gestion une vacance d'emploi de rédacteur pour pouvoir recruter son chargé de communication.

Il se trouve que le candidat retenu n'est pas titulaire du grade de rédacteur mais de celui de technicien supérieur territorial.

Il convient pas conséquent de créer un poste de technicien territorial supérieur territorial à compter du 1^{er} septembre 2008.

Entendu le présent exposé,

Adopté à l'unanimité

LE CONSEIL MUNICIPAL

APRES AVOIR DELIBERE

DECIDE de créer un poste de technicien supérieur territorial qui prendra effet le 1^{er} septembre 2008.

Pour extrait conforme,
SAINT-JUERY, le 14 octobre 2009
Jacques LASSERRE
Maire,